

**PRESS RELEASE**

**9623/93 (Presse 179)**

**1700th meeting of the Council**

**EDUCATION**

**Brussels, 8 November 1993**

**President:**

**Mr Luc VAN DEN BOSSCHE**  
**Minister for Education and the Civil Service**  
**of the Flemish Community of the Kingdom**  
**of Belgium**



The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

<u>Belgium</u>	
Mr Michel LEBRUN	Minister for Education of the French-speaking Community
Mr Bernard GENTGES	Minister for Education of the German-speaking Community
Mr Luc VAN DEN BOSSCHE	Minister for Education and the Civil Service of the Flemish Community
<u>Denmark</u>	
Mr Ole VIG JENSEN	Minister for Education
<u>Germany</u>	
Mr Rainer ORTLEB	Minister for Education and Science
Mr Dieter BREITENBACH	Minister for Science and Culture of the Saarland
<u>Greece</u>	
Mr Dimitrios FATOUROS	Minister for Education and Religious Affairs
<u>Spain</u>	
Mr Alvaro MARCHESI	State Secretary for Education
<u>France</u>	
Mr François BAYROU	Minister for Education
<u>Ireland</u>	
Ms Niamh BHREATHNACH	Minister for Education
<u>Italy</u>	
Ms Rosa RUSSO JERVOLINO	Minister for Education
Ms Silvia COSTA	State Secretary for the Universities
<u>Luxembourg</u>	
Mr Marc FISCHBACH	Minister for Education
<u>Netherlands</u>	
Mr J.M.M. RITZEN	Minister for Education and Science
<u>Portugal</u>	
Mr António COUTO DOS SANTOS	Minister for Education
<u>United Kingdom</u>	
Mr Timothy BOSWELL	Parliamentary Under-Secretary of State for Education
	o .
	o o
<u>Commission</u>	
Mr Antonio RUBERTI	Member

Before the formal Council meeting, the Ministers for Education met the Russian Minister for Education, Mr E.V. TKACHENKO. At that meeting the Russian Minister explained the special problems encountered by the reform of the educational system in Russia.

#### MOBILITY AND ACCESS TO HIGHER EDUCATION IN THE COMMUNITY

On the basis of a note from the Presidency, the Council held a discussion serving to bring out more clearly issues in connection with student mobility and access to higher education. In the discussion all Ministers pointed to the importance of maintaining student mobility.

Commissioner RUBERTI promised to provide the Council with figures on the flow of students at higher education establishments in the Member States.

The Council asked the Education Committee to give the issues further consideration, in liaison with the Conference of Rectors of the European Universities.

The Belgian Minister (French-speaking Community) announced the holding of a symposium in spring 1994 on the subject of student mobility and access to higher education.

#### GREEN PAPER ON THE EUROPEAN DIMENSION OF EDUCATION

The Ministers and Commissioner RUBERTI held a discussion on the Commission's Green Paper on the European dimension of education.

The Council asked the Commission to bear the discussion in mind in the proposal on education which it was to submit by the end of the year.

## PREPARATION EDUCATION COUNCIL OF 8 NOVEMBER 1993

Les travaux du Conseil commenceront a 11h et devraient se terminer au plus tard a 14h. La Commission y sera representee par le Commissaire Antonio RUBERTI, en charge des Politiques de la Recherche, de l'Education, de la Formation et de la Jeunesse.

A l'initiative de la Presidence belge, les Douze et la Commission auront, a 10h, une rencontre informelle avec le Ministre Russe de l'Enseignement (primaire et secondaire), M. TKACHENKO. Au cours de celle-ci, le Ministre Russe informera le Conseil et la Commission de la reforme en cours dans son pays sur l'Enseignement primaire et secondaire. M. RUBERTI, informera pour sa part le Conseil, d'une part, des actions en cours dans ce domaine avec ce pays et, d'autre part, des mesures eventuelles qui seraient envisagees a moyen terme.

Pour memoire, rappelons que le developpement des ressources humaines sera un secteur prioritaire dans le cadre de TACIS (programme global d'aide a l'ancienne Union Sovietique) de 1993 a 1995. En 1993, un budget de 147 Mecus sera attribue a la Russie dont 40 Mecus sont destines au developpement des ressources humaines. Cette assistance dans le domaine du developpement des ressources humaines concernera en premiere lieu la formation initiale et continue dans les secteurs decisifs dans la procedure de reforme economique.

Par ailleurs, la deuxieme phase du Programme TEMPUS (1994-1998), programme transeuropeen de cooperation dans le domaine de l'enseignement superieur, a non seulement pour objectif de consolider l'acquis du programme dans les pays d'Europe centrale et orientale dans le cadre du programme PHARE mais aussi de l'etendre aux Republiques de l'ancienne Union Sovietique dans le cadre de TACIS.

A l'ordre du jour de la reunion formelle du Conseil figurent les deux points suivants :

A. Mobilite et acces des etudiants a l'enseignement superieur dans la Communauté

Il s'agira par la en fait, a l'initiative de la Presidence belge et sur base d'une note de celle-ci, d'approfondir un des elements repris dans les conclusions du Conseil Education du 11 juin dernier concernant la promotion 'd'un Espace europeen ouvert dans le domaine de l'education'.

L'echange de vues des Douze sur ce point ne devrait pas deboucher sur l'adoption de conclusions formelles mais mettre tres probablement en evidence l'importance de ce theme pour la realisation d'un Espace ouvert de l'Education et l'importance de la disponibilite d'informations complementaires (donnees statistiques et autres).

B. Livre vert sur la dimension europeenne de l'education



(Voir note P(93) 42).

En adoptant le 29 septembre dernier un Livre vert sur la dimension européenne de l'éducation, la Commission entendait lancer auprès de toutes les parties intéressées un débat préparatoire à ce que pourrait être une action de la Communauté dans le domaine de l'éducation, et plus particulièrement dans celui de l'école.

L'accueil généralement favorable réservé à ce Livre vert permet d'espérer que les Douze donneront le 8 novembre un feu vert à la Commission pour présenter avant la fin de l'année une proposition d'action en due forme dans le domaine de l'éducation.

\* \* \*



EDUCATION COUNCIL OF 8 NOVEMBER 1993

Avant la session formelle, les Douze ont rencontré le Ministre russe de l'Education, M. V. TKACHENKO qui leur a fait un exposé des problèmes qu'entraînent la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement dans son pays. Les Ministres ont à leur tour fait état des mesures prises de manière bilatérale par chacun de leur pays pour aider la Russie dans ce processus, M. RUBERTI rappelant ce qui était fait au niveau communautaire.

À l'issue de cet échange de vues, il a été convenu que, à l'invitation du Ministre russe, le Conseil tiendrait l'année prochaine à l'automne une réunion informelle en Russie qui serait entièrement consacrée à la coopération avec ce pays dans le domaine de l'éducation.

En ce qui concerne les différents points abordés hier par les Ministres dans le cadre de leur réunion formelle :

A. Mobilité et accès des étudiants à l'enseignement supérieur dans la Communauté

Au cours du tour de table qu'ils ont eu sur ce point, tous les Ministres ont souligné l'importance du maintien de la mobilité des étudiants.

Le Commissaire RUBERTI a annoncé que la Commission procéderait à :

- une analyse chiffrée détaillée des différents flux d'étudiants dans le domaine de l'enseignement supérieur dans la Communauté et vis-à-vis de l'extérieur;
- une étude des problèmes qui sous-tendent et expliquent ces flux;
- la présentation de différents scénarios et leurs implications (mobilité totale, mobilité intégrée ou partielle, etc).

Le Ministre belge (Communauté française) a pour sa part annoncé l'organisation au printemps prochain d'un colloque sur le thème de la mobilité des étudiants et l'accès à l'enseignement supérieur.

B. Livre vert sur la dimension européenne de l'éducation

Un accueil très positif a été réservé par l'ensemble des délégations au document présenté par la Commission.

À la lumière des commentaires faits par les Ministres ce 8 novembre et des résultats des consultations nationales qui parviendront à la Commission avant la fin de l'année, la Commission présentera d'ici la fin de l'année ou au plus tard au cours des premiers jours de 1994, une proposition de programme dans le domaine de l'éducation.

L'objectif poursuivi est d'avoir une adoption de ce programme avant la



fin de 1994 de maniere a ce qu'il puisse assurer la necessaire continuite avec les actions communautaires existantes dans ce domaine et qui viennent a expiration a la fin de 1994.

\* \* \*

Ref: BIO/93/257

PREPARATION EDUCATION COUNCIL OF 8 NOVEMBER 1993

Les travaux du Conseil commenceront a 11h et devraient se terminer au plus tard a 14h. La Commission y sera representee par le Commissaire Antonio RUBERTI, en charge des Politiques de la Recherche, de l'Education, de la Formation et de la Jeunesse.

A l'initiative de la Presidence belge, les Douze et la Commission auront, a 10h, une rencontre informelle avec le Ministre Russe de l'Enseignement (primaire et secondaire), M. TKACHENKO. Au cours de celle-ci, le Ministre Russe informera le Conseil et la Commission de la reforme en cours dans son pays sur l'Enseignement primaire et secondaire. M. RUBERTI, informera pour sa part le Conseil, d'une part, des actions en cours dans ce domaine avec ce pays et, d'autre part, des mesures eventuelles qui seraient envisagees a moyen terme.

Pour memoire, rappelons que le developpement des ressources humaines sera un secteur prioritaire dans le cadre de TACIS (programme global d'aide a l'ancienne Union Sovietique) de 1993 a 1995. En 1993, un budget de 147 Mecus sera attribue a la Russie dont 40 Mecus sont destines au developpement des ressources humaines. Cette assistance dans le domaine du developpement des ressources humaines concernera en premiere lieu la formation initiale et continue dans les secteurs decisifs dans la procedure de reforme economique.

Par ailleurs, la deuxieme phase du Programme TEMPUS (1994-1998), programme transeuropeen de cooperation dans le domaine de l'enseignement superieur, a non seulement pour objectif de consolider l'acquis du programme dans les pays d'Europe centrale et orientale dans le cadre du programme PHARE mais aussi de l'etendre aux Republiques de l'ancienne Union Sovietique dans le cadre de TACIS.

A l'ordre du jour de la reunion formelle du Conseil figurent les deux points suivants :

A. Mobilite et acces des etudiants a l'enseignement superieur dans la Communaute

Il s'agira par la en fait, a l'initiative de la Presidence belge et sur base d'une note de celle-ci, d'approfondir un des elements repris dans les conclusions du Conseil Education du 11 juin dernier concernant la promotion 'd'un Espace europeen ouvert dans le domaine de l'education'.

